

Influence des langues acquises sur l'apprentissage du français chez les apprenants libyens

Othman ELBEREGLI – Université de Misurata – Libye
Mahmoud SHATWAN – Université de Misurata – Libye
Essam ABUKHATTALA – Université de Misurata – Libye
Najat BAKEER – Université de Misurata – Libye
o.albergly@art.misuratau.edu.ly
m.shitwan@art.misuratau.edu.ly
essam.aboukhatala@art.misuratau.edu.ly

Résumé :

Dans ce présent document, nous allons traiter les causes des difficultés auxquelles sont confrontés les apprenants libyens dans l'université de Misurata (à la faculté des lettres au département de français afin de comprendre le pourquoi des erreurs commises par ces derniers.

Ce sont les habitudes articulatoires propres à chaque langue et qui ne se retrouvent pas dans la langue cible qui causent les difficultés susmentionnées. Ainsi, la présence et ou l'absence de certains sons dans une langue peut entraîner des confusions lorsque ces sons n'existent pas dans la langue cible. Comme nous l'avons vu dans la comparaison entre la langue française qui est plus riche en voyelles que l'arabe. Pour un apprenant arabophone, il est de ce fait difficile de prononcer certains phonèmes français comme le font les natifs.

L'apprentissage de la langue française chez les apprenants arabophones implique l'acquisition d'un système phonologique différent de celui propre à leur langue maternelle. C'est cette différence qui est source de difficultés au niveau de la maîtrise de la prononciation de la langue cible.

Mots-clés : Phonétique, Système phonatoire, acquisition, production, son, langue cible, langue seconde, langue étrangère, vocalisme, perception.

Introduction

Notre intérêt pour ce travail est dû selon notre expérience avec la langue française en tant qu'apprenant et en suite en tant qu'enseignant à l'université de Misurata faculté des Lettres, cela nous conduit à aborder

Date de réception : 22/10/2021

Date de publication : 01/12/2021

des recherches et des travaux sur les influences de la langue Maternelle et de la langue seconde qui est la langue anglaise chez les étudiants universitaires libyens dans le domaine du système phonatoire en limitant les recherches sur la production des sons qui présentent des difficultés à maîtriser suites à des obstacles accusés de différence entre les systèmes phonatoires de chaque langue.

Une représentation géographique et sociolinguistique la Libye

La Libye est l'un des plus grands pays d'Afrique. Il se situe au nord du continent et partage ses frontières avec six pays : l'Égypte à l'est, la Tunisie et l'Algérie à l'ouest, le Tchad et le Niger au sud et le Soudan au sud-est. Deux de ces pays ne sont pas des pays arabes mais tous ont au moins la langue française comme seconde langue officielle, si elle n'est pas la première langue nationale. La capitale de la Libye est Tripoli dont la langue officielle est la langue Arabe. Certes, il y a des sociolectes qui sont différents les uns des autres : nous pourrions trouver un dialecte dérivé de la langue arabe dans les différentes régions de la Libye en adoptant des mots empruntés des autres dialectes des pays voisins ou encore des langues de la période de la colonisation telle que l'italien dans le dialecte libyen et le français dans le dialecte tunisien. De nombreux changements ont eu lieu dans l'État dans plusieurs domaines, que ce soit le domaine économique, politique, sociologique, éducatif ou même international.

D'ailleurs, commençons par les changements au niveau éducatif, notamment l'intégration des langues étrangères selon le nouveau programme d'enseignement du ministère de l'Éducation. On s'aperçoit que dès le début du royaume, les langues possédaient une importance primordiale, qu'il s'agisse de l'anglais, du français ou de l'italien. Bien évidemment le secteur des langues avait beaucoup d'importance à cette époque-là. Ce fut la période de l'épanouissement du pays jusqu'à la fin des années 1980 quand le chef, passant du révolutionnaire au dictateur, annula toutes les formes d'apprentissage des langues étrangères, ce qui rendit le pays moins fort et moins développé pendant quelques années.

Les investissements et les échanges avec d'autres pays étant rendus prioritaires, les départements de langues étrangères ont commencé à renaître surtout dans les deux premières grandes villes, bientôt suivies par Misurata avec bien entendu un manque criant de cadres d'enseignement dans quelques facultés.

Cependant, au début du XX^{ème} siècle, le système éducatif changea le diplôme de plusieurs disciplines. Il paraissait désormais se préparer à une autre vision universitaire et scientifique, voire professionnelle. Mais à cause de toutes les raisons citées plus haut, cela rendit la politique éducative des langues étrangères instable et caractérisée par un manque de guidage pour les étudiants, un manque de ressources, et bien évidemment un manque d'expérience en didactique des langues et singulièrement en FLE.

Ensuite, survint la révolution du 17 février 2012, provoquée par le peuple en appelant à la liberté et la démocratie. Malgré tous les malheurs et les tortures, la population rebelle ne cessa pas de poursuivre ses rêves et sut garder ses principes, quitte à mettre le pays en grande insécurité. Le nouveau ministère déclara après la mort du Kadhafi la liberté de la Libye, une ère complètement différente de ce qui avait précédé. La liberté d'expression, le développement des conditions de vie et la politique d'éducation n'étaient que le début d'une révolution totale ; autant au niveau des mentalités, que de la pensée ; et l'on peut dire que ce vœu continue d'animer tout le monde. Contrairement à la langue anglaise, la langue française comme langue étrangère, aujourd'hui, n'est enseignée qu'à l'université, faute d'enseignants qualifiés suffisants, aussi pour l'université que pour le lycée.

La Libye et la proximité géographique

Au niveau de la proximité géographique, comme présenté sur la carte de la Libye, les langues qui sont parlées officiellement par les quatre voisins de la Libye sont le français et l'anglais. « *Les régions frontalières sont des terres de passage entre différentes communautés linguistique et nationales* »¹. Cela souligne l'importance et l'intérêt des apprenants de la langue en plus de faciliter les échanges transfrontaliers entre ces voisins, grâce à l'impulsion des langues étrangères comme l'anglais et surtout le français pour le système éducatif de l'État national. De plus, pour rendre l'État au front des échanges internationaux, il vaut mieux que les apprenants dans toutes les disciplines puissent au minimum parler deux langues étrangères ; le français et l'anglais sont les deux langues utilisées au niveau méditerranéen, sans oublier l'importance de leur culture et de leur poids international.

¹ Goffin, C., Fagnant, A. et Blondin, C. (2009). Les langues des voisins : des langues toujours appréciées. *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues*, Vol. 40, p.29.

Date de réception : 22/10/2021

Date de publication : 01/12/2021

La situation linguistique est très riche en Libye ; l'arabe classique et le dialecte arabe libyen aussi que les langues étrangères tels que l'anglais comme première langue étrangère imposé par l'état libyen dès le début de l'apprentissage à l'école.

Donc, nous apercevons que l'apprenant libyen dès le début de son apprentissage au premier temps le dialecte arabe libyen et ensuite l'arabe classique et puis la langue anglaise comme première langue étrangère. La question de notre recherche porte sur l'interférence et l'influence de cette première langue étrangère apprise chez le locuteur libyen avec son apprentissage de la deuxième langue telle que la langue française.

Afin de comprendre les difficultés quant à la prononciation de la langue cible, les raisons pour lesquels les erreurs sont commises, il nous faut établir une comparaison entre les systèmes phonatoire de la langue arabe comme langue maternelle (LM) et (L1) et (L2).

D'où vient cette étude ? Suite à notre retours pour enseigner la langue française, et après nos observations qui nous conduisent à remarquer les erreurs en ce qui concerne l'intralinguistique qui font appelle à une solution fondamentale et des remédiations. Pour bien exploiter notre recherche, nous allons faire une étude comparative entre ces trois langues langue arabe comme (LM) et langue anglaise (L1) et le français (L2) au niveau phonologique ; les phonèmes dans la langue maternelle et les langues étrangères pour les apprenants libyens.

Pour plus de détails sur l'articulation des voyelles en français

« On appelle lieu d'articulation, l'endroit où le passage de l'air est le plus étroit par suite du rapprochement de la pointe, du dos ou de la racine de la langue vers une partie du palais. Si le lieu d'articulation est situé vers l'avant du palais, on parlera de voyelle palatale ou antérieure, comme /e/ ; si le lieu d'articulation est vers l'arrière du palais, on parlera de voyelle vélaire ou postérieure, comme [u] ». ²

Comme nous le montre le tableau suivant, en classant les voyelles (orales et nasales), d'après leurs lieux respectifs d'articulation, nous parvenons à deux solutions de classement, prenant en compte les points de localisation de ces mêmes voyelles :

² Dervery, N., *La phonétique du français*, (1997), Paris, Seuil, p.19.

	Voyelle antérieures		Voyelle postérieures
Voyelles orales	/a/ : pas	/œ/ : peur	/ɑ/ : tâche
	/ɛ/ : fer	/ə/ : petit	/ɔ/ : corps
	/e/ : pré	/ø/ : deux	/o/ : pot
	/i/ : fil	/y/ : dur	/u/ : doux
Voyelles nasales	/ɛ̃/ : lin	/œ̃/ : lundi	/ɑ̃/ : banc /ɔ̃/ : bon

Quant à la langue anglaise il y a des aspects non similaires entre ces deux langues le français et l'anglais d'une manière précise ; voici le figure montrant ces différences.

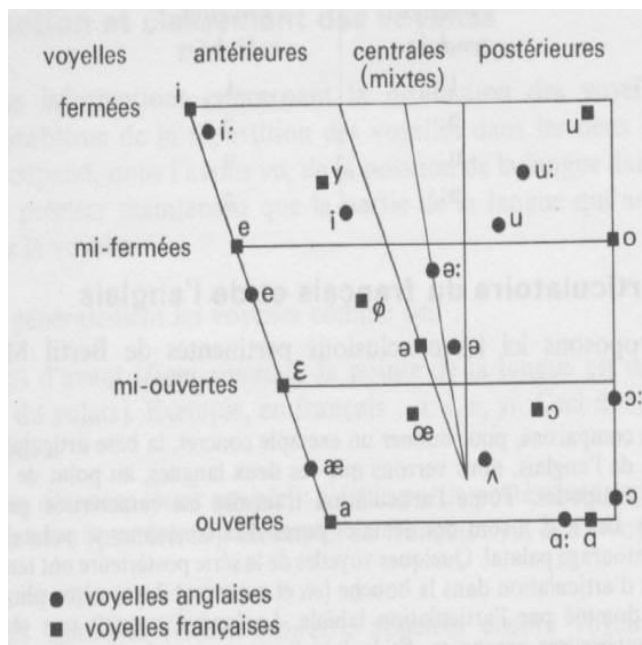


Figure 1 les voyelles anglaise et française (tiré d'Adamczewskiet Keen,1973).

Notre intérêt est toujours au point de vue phonologique qui serait comment la langue arabe (LM) et la langue seconde (LS) influence sur l'apprentissage de (L2) langue français chez nos apprenants libyens ? L'arabe comme langue maternelle est une langue à vocalisme pauvre (3 phonème) et consonantisme riche (26 phonème) alors que le français qui dispose de 36 phonème (16 phonème vocalique ou voyelle, 20 phonème consonantique ou consonne) , la maîtrise de certaines voyelle [i] [y] [u] [e] [ɛ] en français poses certains difficultés chez les apprenants arabophones

Date de réception : 22/10/2021

Date de publication : 01/12/2021

libyens. Concernant le vocalisme des deux langues, nous avons vu que phonologiquement, les deux langues étaient différentes. Dans la langue française, il y a des voyelles orales et des voyelles nasales, alors que l'arabe n'a que trois voyelles orales. Quant aux voyelles nasales, elles n'existent pas. La langue arabe n'a qu'une voyelle orale labiale ; c'est le son /u/ alors qu'en français, il en existe plusieurs : /y/, /o/, /ɔ/, /u/, /ə/, /ø/ et /œ/, et deux voyelles labiales nasales; /œ̃/et /ɔ̃/.

Par ailleurs, le français possède deux degrés d'aperture pour l'articulation des voyelles. Il y a des voyelles fermées et des voyelles ouvertes, tandis qu'en arabe, il en existe quatre. Les voyelles arabes sont ouvertes, mi-ouvertes, fermées, mi-fermées. La langue maternelle selon Martinet : « *Les rapports de l'homme avec sa langue sont d'une nature particulière. Il l'a apprise sans le vouloir. Elle s'est imposée à lui par simple contact avec son entourage. Elle a coïncidé pour lui avec la présence conscience du monde dans lequel il vit* »³. Certes que l'effet linguistique et phonologique laissent des traces sur l'acquisition d'une langue étrangère et dans notre cas en Libye chez les étudiants de université de Misurata, ces interférences apparaissent dès leur première articulation de la langue cible.

Afin de réaliser notre étude contrastive phonologique entre l'arabe et le français, et l'influence de l'anglais, nous avons soumis notre questionnaire à 10 apprenants. Bien que le nombre des sujets enquêtés ne soit pas important (du fait du faible nombre des apprenants de 4^e année au département, qui ne dépasse pas 40 étudiants), nous avons obtenu de bons résultats renforçant notre idée sur les difficultés de prononciation du français chez les étudiants libyens. Dans le test de production, nous avons mis une série de mots comportant des phonèmes dont nous avons pressenti qu'ils étaient susceptibles de poser problème aux apprenants dans leur prononciation. Nous avons mis 15 mots en demandant à chaque étudiant de les prononcer en les enregistrant pour les transcrire. Nous allons prendre au hasard 4 copies en détaillant les erreurs de production commises, à la suite de quoi, nous dresserons un tableau pour toutes les productions de notre échantillon. Voici donc, en un premier temps, le test.

1- Prononcez les mots suivants :

- Porte Nappe Tape
- Utile Sur Rue
- Être Terre Air

³ Walter, H., (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, p.9.

- Es J'ai Tes
- Va Avez Neuve

Dans le tableau ci-dessus nous avons regroupé toutes les productions des dix apprenants ayant participé à ce test.

Numéro d'étudiant	Première série de mots	Deuxième série de mots	Troisième série de mots	Quatrième série de mots	Cinquième série de mots
E.1	/bɔrt/ /nap/ /tab/	/itil/ /sir/ /ry/	/etr/ /tir/ /ɛr/	/e/ /zɛ/ /te/	/va/ /ave/ /niv/
E.2	/pɔrət/ /nab/ /tab/	/util/ /sur/ /ry/	/etr/ /tɛr/ /air/	/e/ /zə/ /tə/	/va/ /ave/ /nøv/
E.3	/pɔrt/ /nab/ /tap/	/atil/ /syR/ /ri/	/etr/ /tɛr/ /ɛr/	/e/ /zɛ/ /te/	/va/ /ave/ /nœv/
E.4	/pɔrt/ /nap/ /tab/	/ytil/ /sir/ /ry/	/ɛtr/ /tɛr/ /ɛr/	/ɛ/ /zɛ/ /tɛ/	/va/ /ave/ /nœv/
E.5	/bɔrt/ /nab/ /tab/	/jutil/ /syR/ /ry/	/ɛtr/ /tɛr/ /ɛr/	/e/ /zɛ/ /te/	/va/ /ave/ /nœv/
E.6	/pɔrt/ /nape/ /teb/	/util/ /sur/ /ry/	/etr/ /tɛr/ /ɛr/	/i/ /zɛ/ /ti/	/va/ /avø/ /nøvi/
E.7	/pɔrt/ /nab/ /tab/	/itil/ /syR/ /ry/	/etr/ /ɛr/ /ɛr/	/i/ /zɛ/ /ti/	/va/ /ave/ /nœv/
E.8	--- /nape/ /tape/	/otil/ /syR/ /ri/	/etr/ /tre/ /ɛr/	/e/ /zi/ /te/	/va/ /ave/ /vove/
E.9	/pɔrte/ /neb/ /teb/	/util/ /syR/ /ri/	/ɛtr/ /tɛr/ /ɛr/	/is/ /zi/ /ti/	/va/ /ave/ /tue/
E.10	/pɔrt/ /nap/ /tap/	/itil/ /syR/ /ry/	/ɛtr/ /tɛr/ /ɛr/	/ɛ/ /zɛ/ /te/	/va/ /ave/ /nœv/

D'après ces résultats, nous remarquons que ces apprenants ont des erreurs de prononciation. Ces difficultés de prononciation seraient le résultat de la mauvaise perception de la production correcte des sons de la langue cible.

Nous avons remarqué que les apprenants ont parfois confondu le son /y/ qui est une voyelle intérieure orale labiale, avec une voyelle intérieure non labiale. D'autres fois, ce même son a été prononcé /u/ qui est une voyelle postérieure orale labiale. Cette confusion est due à l'absence du son /y/ dans le système vocalique arabe qui ne contient que trois voyelles et à l'absence de ce phonème dans les habitudes articulatoires des apprenants libyens. D'ailleurs, au vu de ce petit test, nous avons observé que les apprenants confondaient le son /e/ et le son /i/. En effet, les apprenants prononcent toujours la voyelle orale non labiale ouverte /ɛ/, I qui est une voyelle orale labiale fermée. Par ailleurs nos étudiants ont tendance à produire le son E qui est une voyelle orale non labiale fermée en son /i/. De plus nous avons remarqué que les étudiants, dans leur majorité, ne prononçaient pas les voyelles nasales. Nous avons constaté qu'ils avaient des difficultés à produire les phonèmes nasaux. Cela aussi est dû à l'absence de voyelles nasales dans le vocalisme arabe et dans les habitudes articulatoires des apprenants.

Enfin, l'erreur de prononciation commise par les apprenants, la prononciation du /ə/ caduque qui se trouve à la fin des mots. Nous avons remarqué que les apprenants la produisaient en disant : /e/. Et cela provient de l'interférence avec l'anglais ; comme une langue apprise avec tous ces connaissances et savoirs chez nos apprenants libyens.

Conclusion

Après avoir traité brièvement ces erreurs phonologiques chez les apprenants libyens nous a permis de donner un point de départ pour l'étude de notre problématique, qui concerne les difficultés rencontrées par les arabophones libyens (des étudiants adultes) au milieu universitaire en matière de prononciation du français. Ces difficultés se sont présentées dans la mal perception de l'articulation des sons de la langue cible, la manque de certains sons dans la langue maternelle, l'ignorance de la façon correcte de produire ces sons et la fausse assimilation des sons entre les deux langues.

Date de réception : 22/10/2021

Date de publication : 01/12/2021

Voilà notre objectif qui se vocalise sur l'apprentissage d'une troisième langue, l'enjeu théorique est plus vaste que cette recherche. Nous avons tenté de faire deux analyses la première était contrastive et la deuxième était l'analyse des erreurs.

Ainsi, des nouvelles méthodologies doivent être utilisées à l'enseignement de français à l'université, de plus mieux comprendre les stratégies d'apprentissage chez nos apprenants et la façon que la langue maternelle affecte sans doute l'apprentissage de L2. Nos interrogations sont toujours à la recherche des réponses et cela nous exige de continuer vers cette voie.



Bibliographie

- ADAMCZEWSKI, H. & KEEN, D. (1973), *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain*, Paris, Armand Colin.
- BOUTON, C.P. (1974), *L'acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Klincksieck.
- BOYER, H. (1997), *Plurilinguisme : «contact» ou «conflit» de langues?*, Paris, L'Harmattan.
- BRAHIM, A. (1992), *Analyse contrastive et fautes de français*, Tunis, Publications de la Faculté des Lettres de Manouba.
- CASTELLOTTI, V. (2001), *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE International.
- DEFAYS, J-M. (2003), *Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage*, avec la collaboration de DELTOUR S., préface de Roger DEHAYBE, Merdaga.
- DELAIRON, J. (2017), *Vers une prise de conscience phonologique de l'anglais au collège*, Éducation.
- GUMBRETIÈRE, E. (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier.
- HAMERS, J-F. & BLANC, M. (1983), *Bilinguisme et bilingualité*, 2^e édition, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- HENRIETTE, W. (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont.
- LABOV, W. (1976), [1973], *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LAURET, B. (2007), *Enseigner la Prononciation du Français, questions et outils*, Paris, Hachette.
- LÉON, P. (1996), *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Nathan.
- MARTINEZ, P. (2014), *La Didactique des langues étrangères*, 7^e édition, Paris, PUF, coll. « *Que sais-je ?* ».
- PIERRE, M., et LÉON, F. et THOMAS, A. (2008), *Phonétique du FLE, de la lettre au son*, Paris, Armand Colin.
- RICHTERICH, R., WIDDOWSON H. G. et al., (1981), *Description, présentation et enseignement des langues : Actes du colloque de Berne*, 1980, Paris, Hatier.
- ROBERT, J.-P. (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Éditions Ophrys.
- TODOROV, T. (1989). *Nous et les autres*, Paris, Seuil.
- VIGNER, G. (2001), *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE International.